



Les Espaces-Test Agricoles

une diversité de dispositifs
au service de l'installation agricole

Saint-Flour Communauté

Lundi 08 novembre 2021





Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Petit retour en arrière...

- Notion de « test » apparaît dans les **années 2000** (structures d'accompagnement à la création d'activités rurales), et concerne dans un premier temps le **secteur non agricole**.
- Spécificités agricoles (saisonnalité, outils de production couteux, lien étroit au territoire, risque à la personne...) → un groupe de travail spécifique sur le test d'activité **agricole**.
- **Création du RENETA** – mars 2012
- De 15 membres à 67 membres en 2021





Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Définitions : le test d'activité agricole

- Il s'inscrit dans un parcours de **création progressive d'activité**.
- **Développer une activité agricole** de manière **responsable et autonome** en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui **limite la prise de risque** ;
- Évaluer le projet et soi-même...
- ... afin de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.



Définitions :

le test d'activité agricole

Que teste-t-on ?

- **Son envie, sa motivation** (confrontation au réel, expérience grandeur nature, etc.)
- **Ses compétences personnelles** (capacités à produire, à vendre, à gérer, à s'organiser, etc.)
- **La faisabilité technico-économique du projet** (quantité, niveau de qualité, coûts, rentabilité, maîtrise technique, etc.)
- **L'adéquation projet / personne / territoire** (adéquation projet de vie / projet professionnel, insertion dans l'environnement local, etc.)



Définitions : le test d'activité agricole

Notions induites

- Correspond à une mise en œuvre **concrète** d'une capacité ou d'un projet à titre **provisoire**.
- Implique la réunion de conditions particulières d'expérimentation, **limitées** dans le temps.
- Doit être assorti d'une procédure d'**auto-évaluation**, avec des indicateurs précis.
- Doit conduire à des **processus d'adaptation** en fonction des résultats de l'évaluation continue.
- Doit prévoir plusieurs modalités de **sortie** d'expérimentation.
- Le **droit à l'erreur** et la **réversibilité** doivent être garantis.



Définitions : l'espace-test agricole

L'ETA est une **entité fonctionnelle**, coordonnée, qui met à disposition :

- un **cadre légal d'exercice** du test d'activité ;
- des **moyens de production** (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...);
- un dispositif d'**accompagnement** et de suivi.



Définitions : le lieu test

- Le lieu test désigne un **lieu physique, aménagé** (avec des moyens de production), **support** temporaire ou permanent de test d'activité.
- Le lieu-test peut être :
 - **Permanent** : les personnes en test se succèdent sur un lieu dédié;
 - **Ephémère** : la situation de test sur un lieu est temporaire



Espace TEST-AGRICOLE

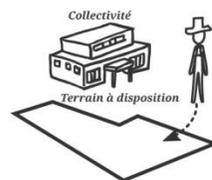
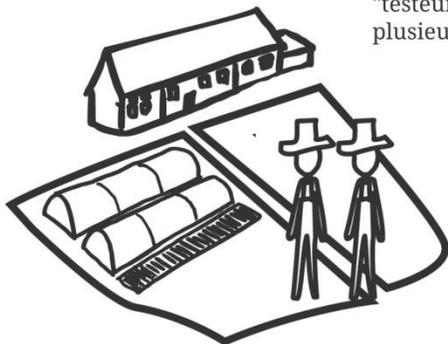
un dispositif complet pour permettre le test d'activité en agriculture

UN DISPOSITIF - PLUSIEURS SPACIALITÉS POSSIBLES

Un espace-test peut être situé sur un seul lieu test....

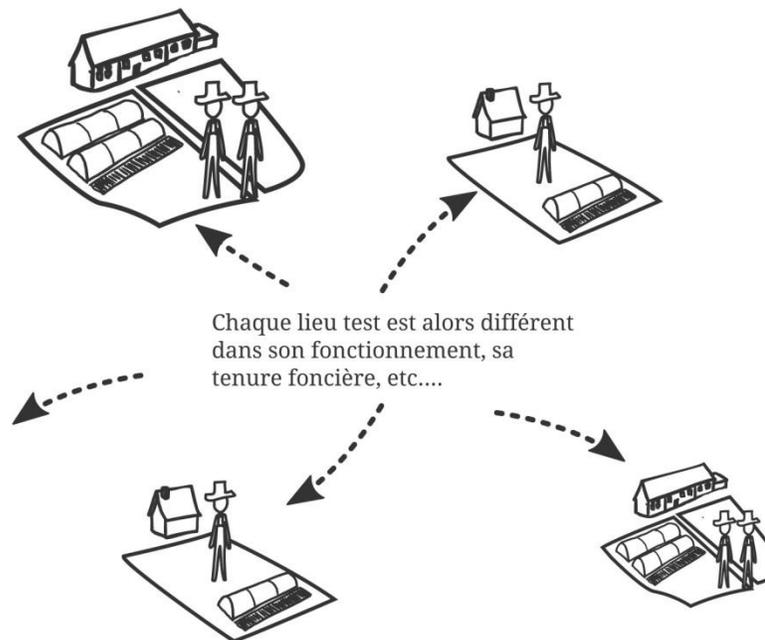
Comme on l'a vu, les moyens de production, dont le foncier, peuvent être la propriété de l'ETA, d'une collectivité, d'un agriculteur, d'une association, d'un établissement d'enseignement agricole....

Selon l'espace disponible, ce lieu peut accueillir un ou plusieurs "testeurs" à la fois, sur une ou plusieurs productions...



...mais le dispositif espace-test peut aussi "habiter" plusieurs lieux tests sur un territoire.

On parle alors d'espace test en **archipel**.



Les espaces-test : une diversité de dispositifs...

ETA « formels » ↔ ETA « informels »

Lieu test « unique » ↔ Archipel de lieux test

Lieu test « permanents » ↔ Lieu test « éphémère »

Structurations fonctionnelles

Statuts des porteurs de projets

...

...pour créer les conditions favorables
au test d'activité agricole





Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Pourquoi les Espaces-Test Agricoles?

- Réponse à un enjeu du territoire
- Réponse à une problématique d'acteurs, de collectivités locales...
- Réponse à des besoins de porteurs de projets
- Réponse à une problématique agricole

....

Ces raisons ne sont pas exclusives. Elles sont souvent mêlées, avec des ressorts principaux et secondaires. Mais elles ont une influence majeure sur la conception du dispositif d'ETA (partenariats, modalités, etc.).





Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les fonctions des espaces-test agricoles

3 fonctions incontournables :

- un cadre légal d'exercice du test (*hébergement juridique de l'activité*) → **fonction couveuse** ;





Les Fonctions des espaces-test agricoles : la fonction couveuse

- **Hébergement juridique :**
 - # signature des contrats pour les porteurs de projet (ex. CAPE).
- **Hébergement fiscal et financier :**
 - # assurer les déclarations fiscales et sociales liées à l'activité de l'Entrepreneur à l'Essai (EàE) ;
 - # intégrer les mouvements financiers de l'EàE dans sa comptabilité (encaissement produits, remboursement frais) = N° SIRET.
- **Qui ?** Couveuses d'activités, CAE, SCIC...





Activités de l'Espace-Test Agricole : **la fonction couveuse**

Accueil des nouveaux testeurs (déclaration, prise en main des procédures et règlements...)

Gestion sociale et comptable des testeurs

Gestion réglementaires des testeurs et des activités

Gestion de la PAC





Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les fonctions des espaces-test agricoles

3 fonctions incontournables :

- un cadre légal d'exercice du test (*hébergement juridique de l'activité*) → **Fonction couveuse** ;
- une mise à disposition d'un outil de production (*foncier, bâtiments, matériel*) → **Fonction pépinière** ;





Réseau National des Espaces-Test Agricoles



Les fonctions des espaces-test agricoles : la fonction pépinière

- **Hébergement physique :**
 - # mise à disposition du foncier ;
 - # mise à disposition de matériel de culture ;
 - # mise à disposition de bâtiments ;
 - # mise à disposition de salles et de bureaux partagés.
- **Qui ?** Espace-test agricole, agriculteurs, collectivités, porteurs de projets...



Activités de l'Espace-Test Agricole : **la fonction pépinière**

Emergence : mise en place du lieu-test

- Détection de lieux-test potentiels
- Aménagement et adaptation pour du test
- Montage administratif (lien couveuse)

Mise en œuvre : gestion du lieu-test

- Régulation de la vie collective
- Entretien du lieu-test





Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les fonctions des espaces-test agricoles

3 fonctions incontournables :

- un cadre légal d'exercice du test (*hébergement juridique de l'activité*) ⇒ **Fonction couveuse** ;
- une mise à disposition d'un outil de production (*foncier, bâtiments, matériel*) ⇒ **Fonction pépinière** ;
- un dispositif de **suivi** et d'**accompagnement** du porteur de projet.





Les Fonctions des espaces-test agricoles : le suivi-accompagnement

Une fonction « **multiple** » :

- Accompagnement **technique** (techniques culturales, mode de conduite d'un élevage, etc.).
- Accompagnement à l'**entrepreneuriat** (compta/gestion, gestion clientèle, investissements, choix mode de commercialisation, etc.).
- Accompagnement **humain** (organisation du temps de travail, cohérence projet de vie projet professionnel, etc.).
- Confrontation au mode de vie paysan, **intégration** dans le milieu socio-professionnel, etc.
- **Médiation** dans la relation tuteur/accompagné, entre les partenaires du test, etc.





Réseau National des Espaces-Test Agricoles



Les Fonctions des espaces-test agricoles : le suivi-accompagnement

Des **exigences** :

- Définir un **cadre** et un « **esprit** » de l'accompagnement.
- Nécessité d'un minimum de **procédures** et d'**outils** pour **sécuriser...** en évitant trop de **rigidité**.
- Identification d'objectifs **clairs, précis, atteignables** et **mesurables**.
- Préciser le **rôle**, les **missions** et les **responsabilités** de chacun des acteurs de l'accompagnement.
- Garantir le **droit à l'erreur**, la réversibilité du processus.
- Une exigence de **formation** et de **professionnalisme** des acteurs de l'accompagnement.
- Le recours à de l'expertise **extérieure** si besoin.





Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Activités de l'Espace-Test Agricole :

la fonction accompagnement

Avant le test

- Détection et recrutement des porteurs de projet
- Accueil des porteurs de projet / réponse aux sollicitations
- Elaboration du projet de test

Pendant le test

- Accompagnement projet « fil rouge »
- Accompagnement technique
- Accompagnement gestion
- Accompagnement intégration locale

Après le test

- Préparation à la sortie
- Suivi post-test



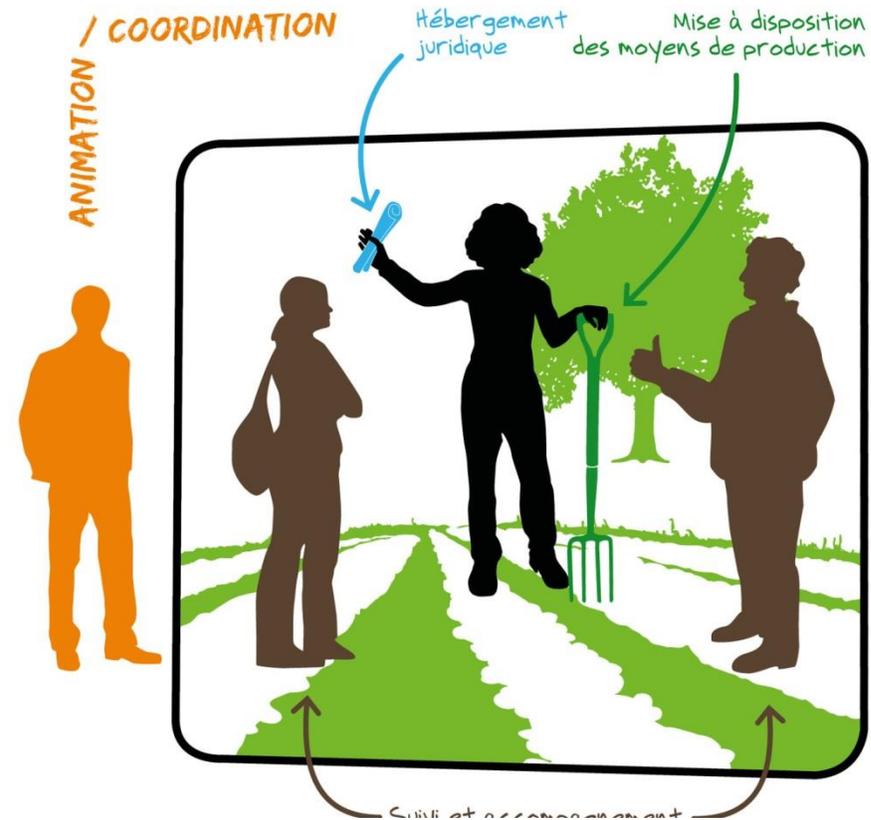


Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les fonctions des espaces-test agricoles

3 fonctions incontournables :

- un cadre légal d'exercice du test (*hébergement juridique de l'activité*) ⇒ **Fonction couveuse** ;
- une mise à disposition d'un outil de production (*foncier, bâtiments, matériel*) ⇒ **Fonction pépinière** ;
- un dispositif de **suivi** et d'**accompagnement** du porteur de projet.





Réseau National des Espaces-Test Agricoles



Les Fonctions des espaces-test agricoles : l'animation-coordination

- Une **mise en réseau** de partenaires autour du porteur de projet.
- **Animation globale** du dispositif (*qui, comment, organisation informelle ou sous forme associative...*).
- Recherche de **financements** (*animation, suivi PP, investissements, trésorerie, avances aux cultures...*).
- **Communication** et lien avec les partenaires financiers et institutionnels.





Activités de l'Espace-Test Agricole : **la fonction coordination**

Gestion du dispositif (administratif, social et financier)

Animation des instances de pilotage

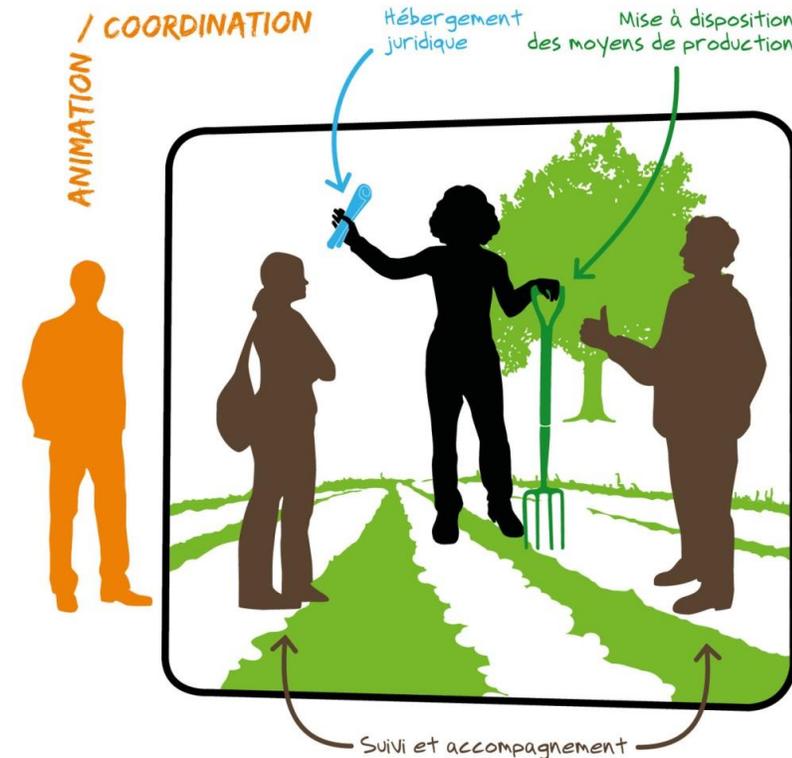
Budget, financement

Implication dans les Réseaux (locaux, régionaux, nationaux)



2 leviers d'action :

- **Par l'offre** : les acteurs créent les conditions du test d'activités agricoles et recherchent des porteurs de projet.
- **Par la demande** : les acteurs s'adaptent à la situation du porteur de projet pour créer les conditions du test d'activité agricole.



Fiche d'identité

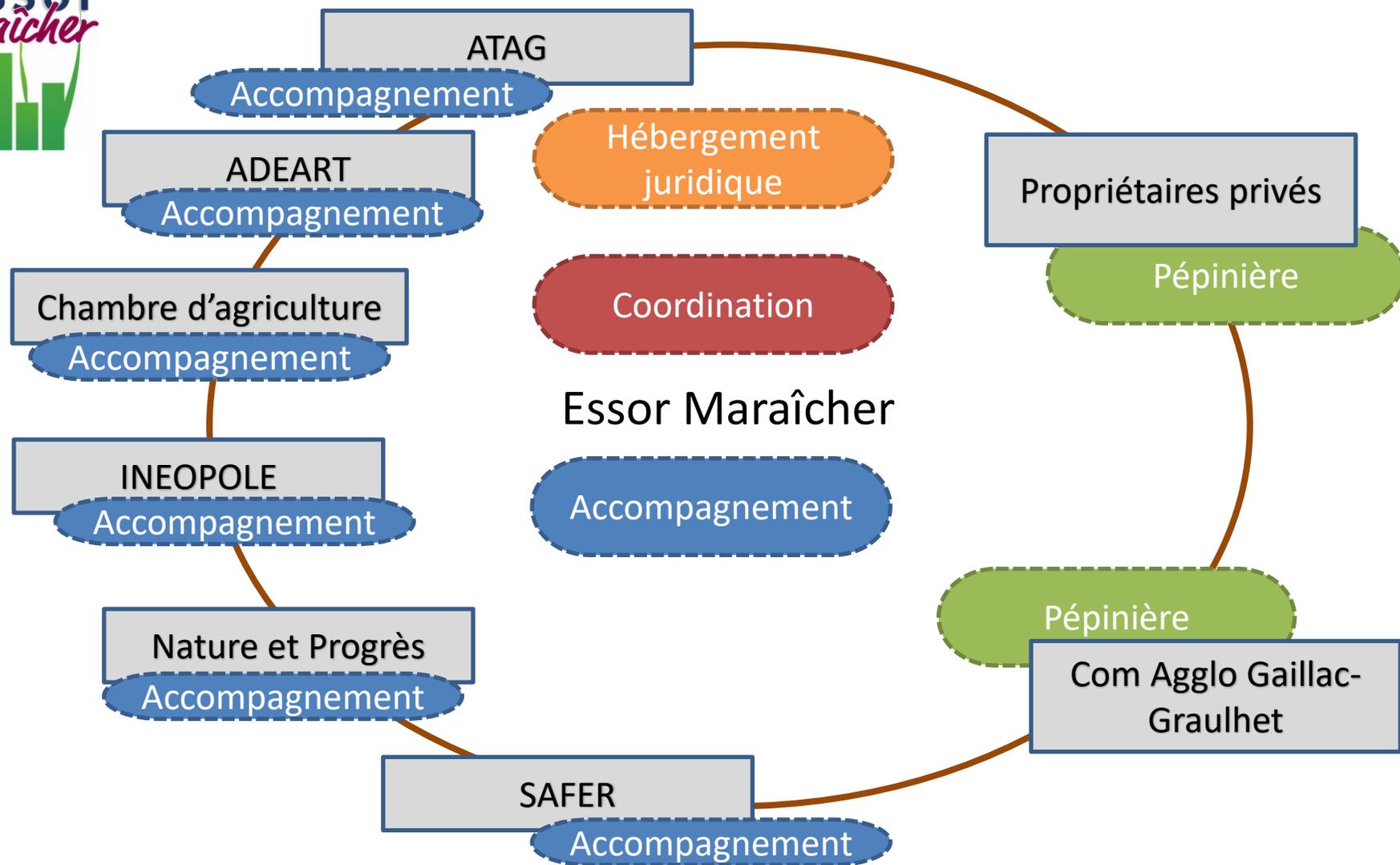
Création : 2012

Structuration : Association

Modalités : archipel de lieux-test éphémères et un permanent

Objectifs prioritaires :

- Contribuer au développement de systèmes alimentaires locaux et durables
- Assurer la réversibilité
- Faciliter et sécuriser les installations
- Participer au renouvellement des processus d'apprentissage



Coordination	Qui le met en œuvre ?
Animation des instances de pilotage	Essor Maraîcher
Budget, financement	Essor Maraîcher
Gestion administratif, sociale et comptable du dispositif	Essor Maraîcher
Communication	Essor Maraîcher

Pépinière	Qui le met en œuvre ?
<i>Détection de lieux</i>	
Aménagement et adaptation pour du test	Propriétaires dont CA Gaillac-Graulhet / porteurs de projet
Montage administratif	Essor Maraîcher
Recrutement des testeurs	Essor Maraîcher
Régulation vie collective	Essor Maraîcher + ATAG
Entretien du lieu-test	Essor Maraîcher

La mise en œuvre : qui fait quoi?

Hébergement juridique	Qui le met en œuvre ?
Accueil de nouveaux testeurs	Essor Maraîcher
Gestion comptable	Essor Maraîcher
Gestion réglementaire	Essor Maraîcher
Gestion sociale	Essor Maraîcher
<i>Gestion de la PAC</i>	

Accompagnement	Qui le met en œuvre ?
Détection de porteurs de projet	Essor Maraîcher
Réponse à des sollicitations	Essor Maraîcher
Elaboration du projet de test	Essor Maraîcher
Accompagnement fil rouge	Essor Maraîcher
Accompagnement technique	Partenaires
Accompagnement gestion	Essor Maraîcher
Intégration locale	Partenaires
Préparation sortie de test	Partenaires

Fiche d'identité

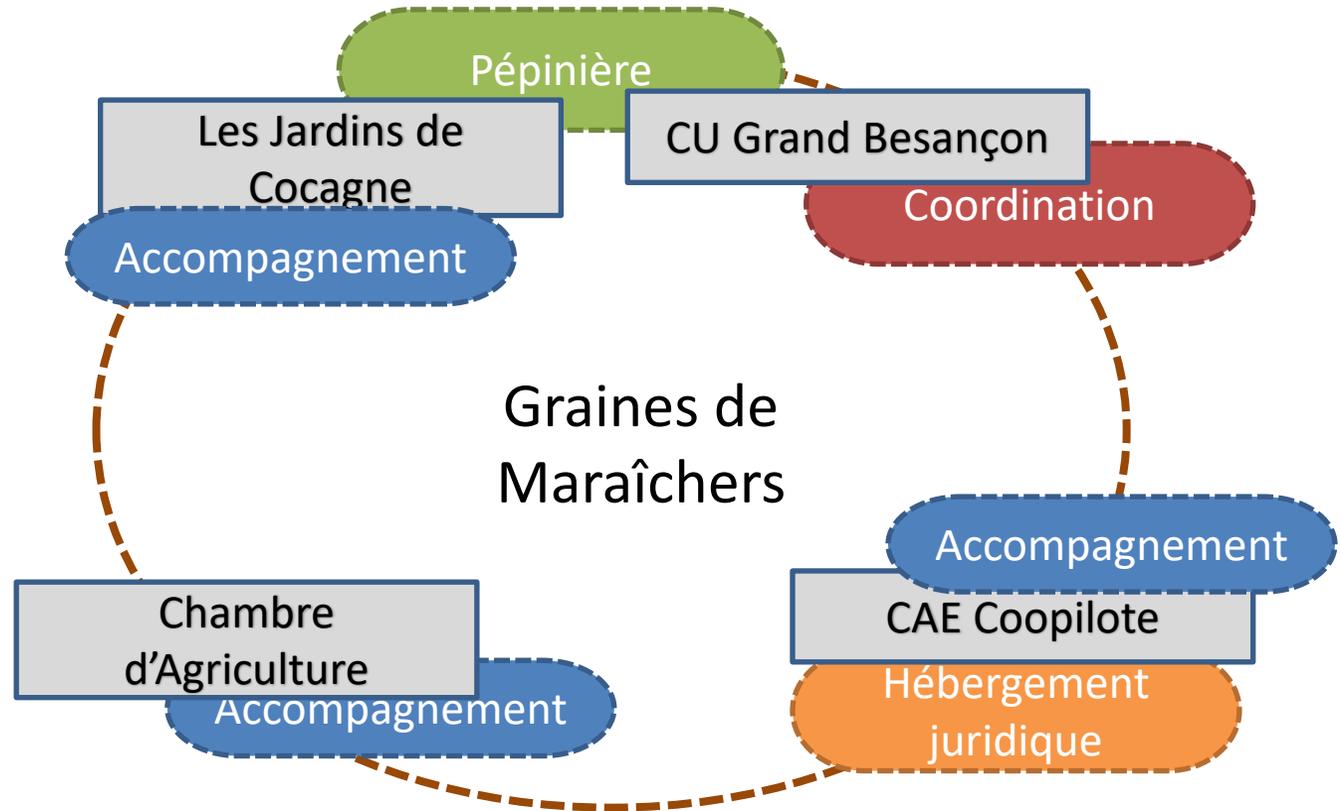
Création : 2014

Structuration : informelle

Modalités : LT permanent
unique en maraîchage
accueillant plusieurs projets
simultanément

Objectifs prioritaires :

- Contribuer au développement de systèmes alimentaires locaux et durables
- Assurer la réversibilité du test
- Autonomiser le porteur de projet dans ses démarches à l'installation



Coordination	Qui le met en œuvre ?
Animation des instances de pilotage	CU Grand Besançon
Budget, financement	CU Grand Besançon
Gestion administratif, sociale et comptable du dispositif	CU Grand Besançon + partenaires
Communication	CU Grand Besançon + partenaires

Pépinière	Qui le met en œuvre ?
<i>Détection de lieux</i>	
Aménagement et adaptation pour du test	Les Jardins de Cocagne + CU Besançon
Montage administratif	Tous les partenaires
Recrutement des testeurs	CU Grand Besançon
Régulation vie collective	Les Jardins de Cocagne
Entretien du lieu-test	Les Jardins de Cocagne

La mise en œuvre : qui fait quoi?

Hébergement juridique	Qui le met en œuvre ?
Accueil de nouveaux testeurs	Coopilote
Gestion comptable	Coopilote
Gestion réglementaire	Coopilote
Gestion sociale	Coopilote
<i>Gestion de la PAC</i>	

Accompagnement	Qui le met en œuvre ?
Détection de porteurs de projet	CU Grand Besançon + partenaires
Réponse à des sollicitations	CU Grand Besançon + partenaires
Elaboration du projet de test	Coopilote + partenaires
Accompagnement fil rouge	Les Jardins de Cocagne + Coopilote
Accompagnement technique	Les Jardins de Cocagne
Accompagnement gestion	Coopilote
<i>Intégration locale</i>	
Préparation sortie de test	Chambre d'Agriculture

A Petits PAS - Couveuse Chrysalide



À Petits PAS

*Terre de Création
graine d'écologie...*

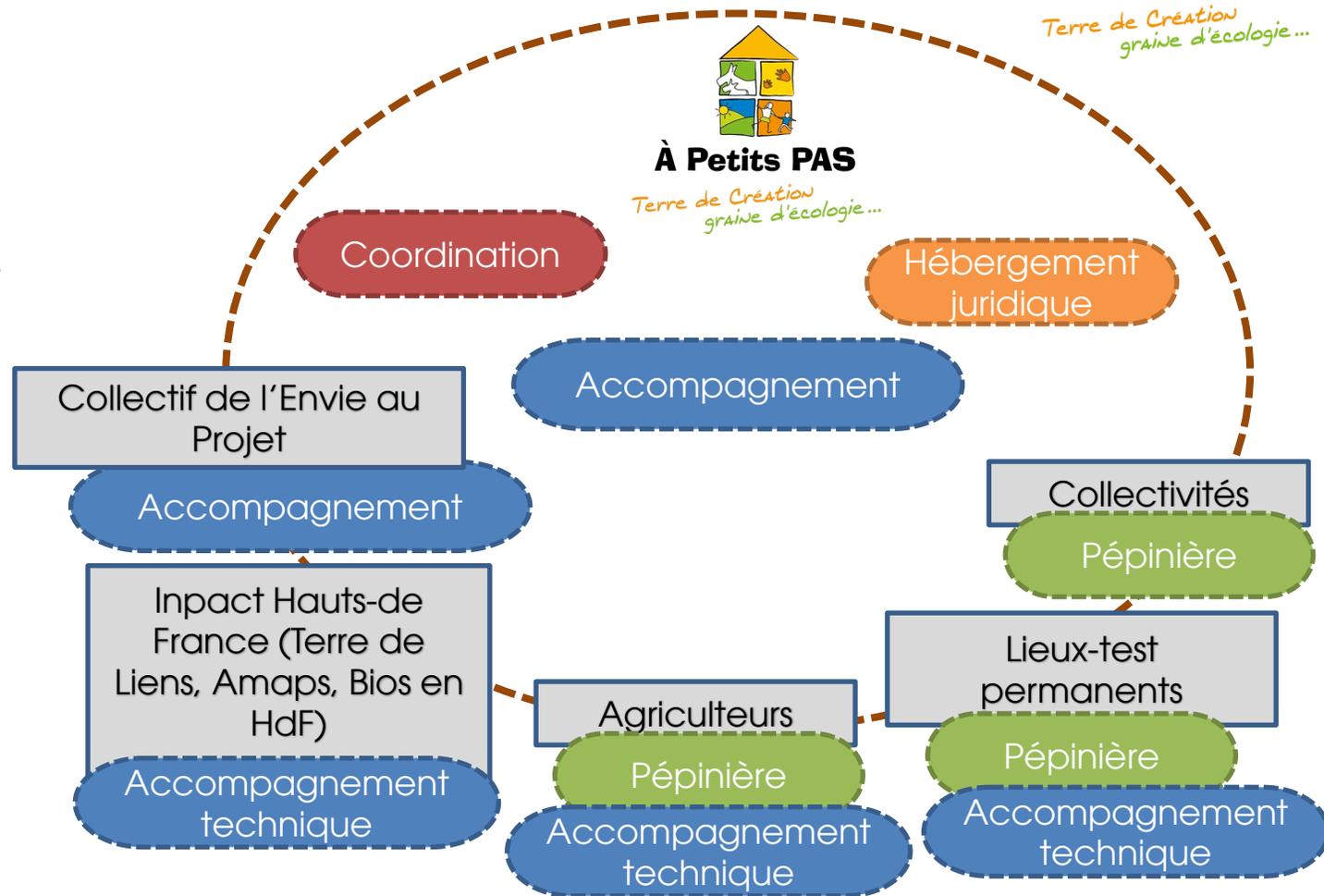
Fiche d'identité
Création : 2007

Structuration :
Association

Modalités : archipel de
lieux-test éphémères et
permanents

Objectifs prioritaires :

- Contribuer au dynamisme des territoires ruraux et périurbains
- Autonomiser le porteur de projet dans la gestion d'une exploitation
- Participer au renouvellement des processus d'apprentissage



Qui fait quoi?



Coordination	Qui le met en œuvre ?
Animation des instances de pilotage	A Petits PAS
Budget, financement	A Petits PAS
Gestion administrative, sociale et comptable du dispositif	A Petits PAS
Communication	A Petits PAS

Hébergement juridique	Qui le met en œuvre ?
Accueil de nouveaux testeurs	A Petits PAS
Gestion comptable	A Petits PAS
Gestion réglementaire	A Petits PAS
Gestion sociale	A Petits PAS
<i>Gestion de la PAC</i>	

Pépinière	Qui le met en œuvre ?
<i>Détection de lieux</i>	<i>Porteurs de projets</i>
Aménagement et adaptation pour du test	Propriétaire
Montage administratif	A Petits PAS
Recrutement des testeurs	A Petits PAS
Régulation vie collective	A Petits PAS
Entretien du lieu-test	Porteur de projet + accueillants

Accompagnement	Qui le met en œuvre ?
Détection de porteurs de projet	Collectif de l'Envie au Projet
Réponse à des sollicitations	Collectif de l'Envie au Projet
Elaboration du projet de test	A Petits PAS
Accompagnement fil rouge	A Petits PAS
Accompagnement technique	Bios HdF, accueillants
Accompagnement gestion	A Petits PAS
Intégration locale	A Petits PAS, Inpact
Préparation sortie de test	A Petits PAS



Espace-Test du Défriché

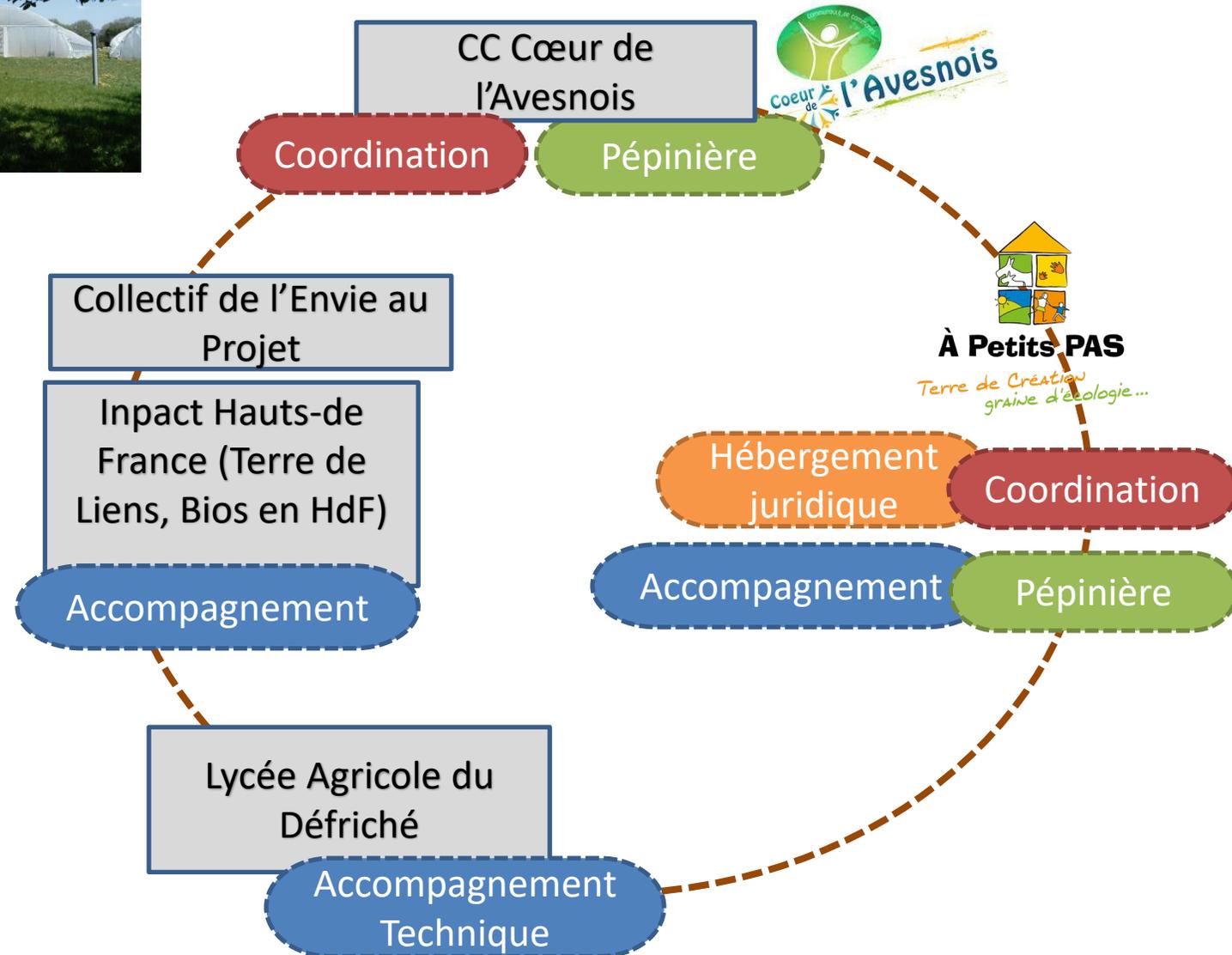
Fiche d'identité
Création : 2019

Structuration : Informel

Modalités : lieu-test
permanent

Objectifs prioritaires :

- Contribuer au dynamisme des territoires ruraux et périurbains
- Avoir un dispositif pertinent sur le territoire
- Assurer la réversibilité
- Sécuriser le porteur de projet pendant la période de test



Espace-Test du Défriché : qui fait quoi?

Coordination	Qui le met en œuvre ?
Animation des instances de pilotage	A Petits PAS
Budget, financement	A Petits PAS
Gestion administrative, sociale et comptable du dispositif	A Petits PAS
Communication	A Petits PAS

Hébergement juridique	Qui le met en œuvre ?
Accueil de nouveaux testeurs	A Petits PAS
Gestion comptable	A Petits PAS
Gestion réglementaire	A Petits PAS
Gestion sociale	A Petits PAS
<i>Gestion de la PAC</i>	

Pépinière	Qui le met en œuvre ?
<i>Détection de lieux</i>	
Aménagement et adaptation pour du test	CC Cœur de l'Avesnois A Petits PAS
Montage administratif	CC Cœur de l'Avesnois A Petits PAS
Recrutement des testeurs	A Petits PAS
Régulation vie collective	A Petits PAS
Entretien du lieu-test	A Petits PAS CC Cœur de l'Avesnois

Accompagnement	Qui le met en œuvre ?
Détection de porteurs de projet	Collectif de l'Envie au Projet
Réponse à des sollicitations	A Petits PAS
Elaboration du projet de test	A Petits PAS
Accompagnement fil rouge	A Petits PAS
Accompagnement technique	Inpact, Lycée agricole
Accompagnement gestion	A Petits PAS
Intégration locale	A Petits PAS
Préparation sortie de test	A Petits PAS

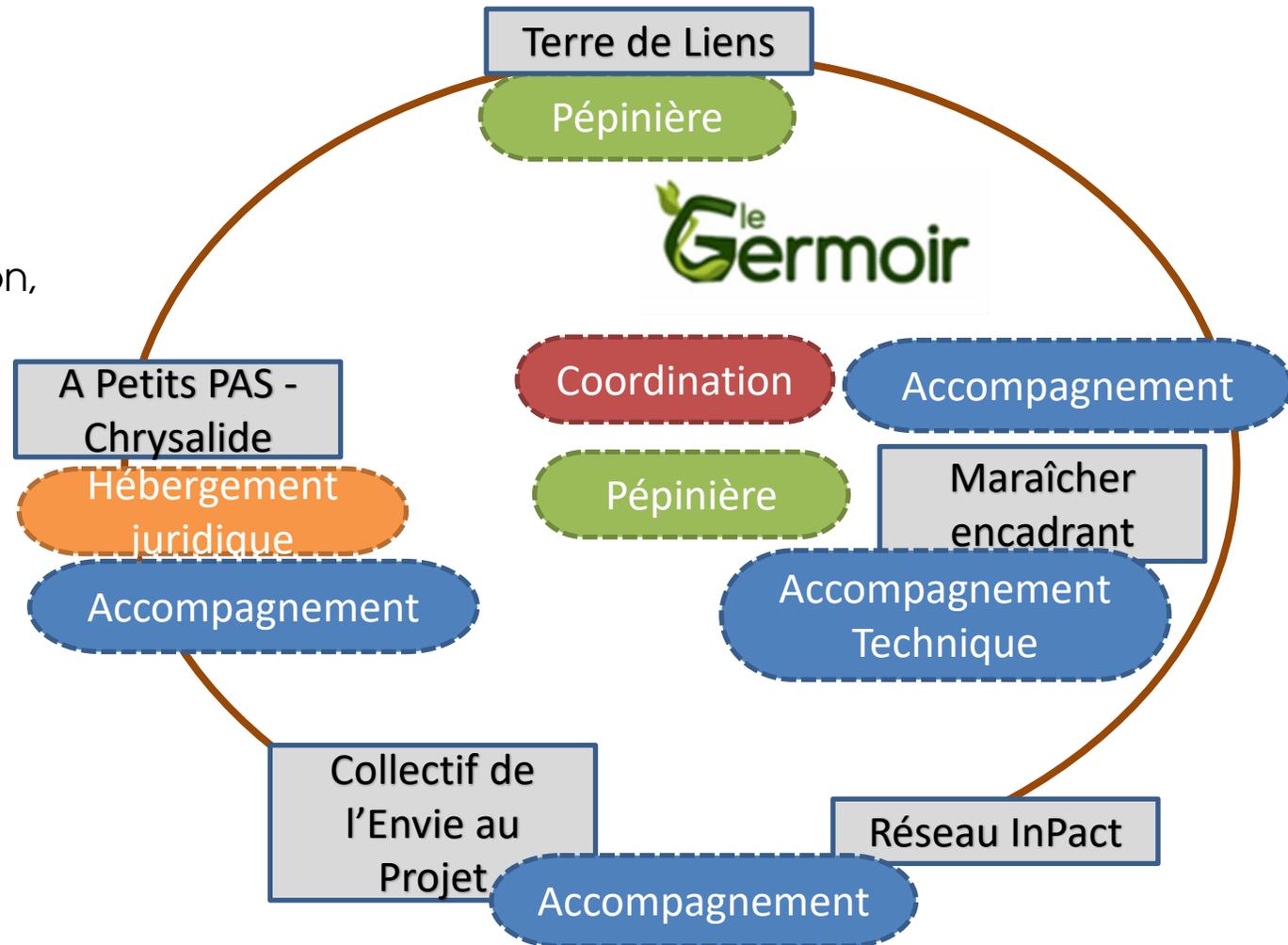
Fiche d'identité
Création : 2006

Structuration : Association,
Tiers-lieu

Modalités : lieu-test
permanent

Objectifs prioritaires :

- Contribuer au développement de systèmes alimentaires locaux et durables
- Participer à la diversification des métiers et pratiques agricoles
- Faciliter et sécuriser les installations
- Assurer la réversibilité.



Coordination	Qui le met en œuvre ?
Animation des instances de pilotage	Le Gerموir
Budget, financement	Le Gerموir
Gestion administratif, sociale et comptable du dispositif	Le Gerموir
Communication	Le Gerموir

Hébergement juridique	Qui le met en œuvre ?
Accueil de nouveaux testeurs	Le Gerموir A Petits PAS
Gestion comptable	A Petits PAS
Gestion réglementaire	A Petits PAS
Gestion sociale	A Petits PAS
<i>Gestion de la PAC</i>	

Pépinière	Qui le met en œuvre ?
<i>Détection de lieux</i>	
Aménagement et adaptation pour du test	Le Gerموir
Montage administratif	Le Gerموir
Recrutement des testeurs	Le Gerموir
Régulation vie collective	Le Gerموir
Entretien du lieu-test	Le Gerموir Terre de Liens

Accompagnement	Qui le met en œuvre ?
Détection de porteurs de projet	Le Gerموir
Réponse à des sollicitations	Le Gerموir
Elaboration du projet de test	Le Gerموir A Petits PAS
Accompagnement fil rouge	Le Gerموir
Accompagnement technique	Le Gerموir
Accompagnement gestion	A Petits PAS
Intégration locale	Le Gerموir A Petits PAS
Préparation sortie de test	Le Gerموir A Petits PAS



Réseau National des Espaces-Test Agricoles

RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

- Un réseau de **praticiens**.
- Une grande **diversité** d'acteurs : couveuses, coopératives d'activité, collectivités territoriales et PNR, associations de développement agricole ou d'éducation populaire, lycées agricoles, OPA (MSA, Chambres d'agriculture), etc.
- 67 membres :
 - 57 membres actifs en fonctionnement
 - 7 membres actifs en projet
 - 3 membres associés





Réseau National des Espaces-Test Agricoles

RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Une **charte** et des valeurs communes : les membres du RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Les espaces-test agricoles du réseau sont des outils au service :

- d'agricultures **respectueuses de l'Homme et de l'environnement** et ancrées dans leur territoire ;
- de l'**installation progressive** en agriculture ;
- du **renforcement de la coopération** entre les projets agricoles ;
- de l'**animation des dynamiques territoriales**.





Réseau National des Espaces-Test Agricoles

RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

4 axes de travail :

- **Défendre et valoriser** les Espaces-Test Agricoles et RENETA (représentation politique, communication).
- **Accompagner** des projets émergents d'Espaces-Test Agricoles et harmoniser les dispositifs d'accompagnement à l'échelle territoriale.
- **Innover**, nourrir, renforcer les dynamiques locales existantes.
- **Consolider** le réseau national des espaces-test agricoles (développer l'échange et la mutualisation, construire une gouvernance équilibrée).





Les espaces-test agricoles, une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, créer de l'emploi durable.

Coordonnées de l'association RENETA

Adresse : RENETA - Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes

Contacts : Jean-Baptiste CAVALIER, coordinateur national – 06 78 53 45 58 – jbcavalier@reneta.fr

Nils MAURICE, animateur réseau – 06 45 39 45 36 – nmaurice@reneta.fr

Iris Guillaumot, chargée de mission « observatoire » - 06 43 20 99 25 – iguillaumot@reneta.fr





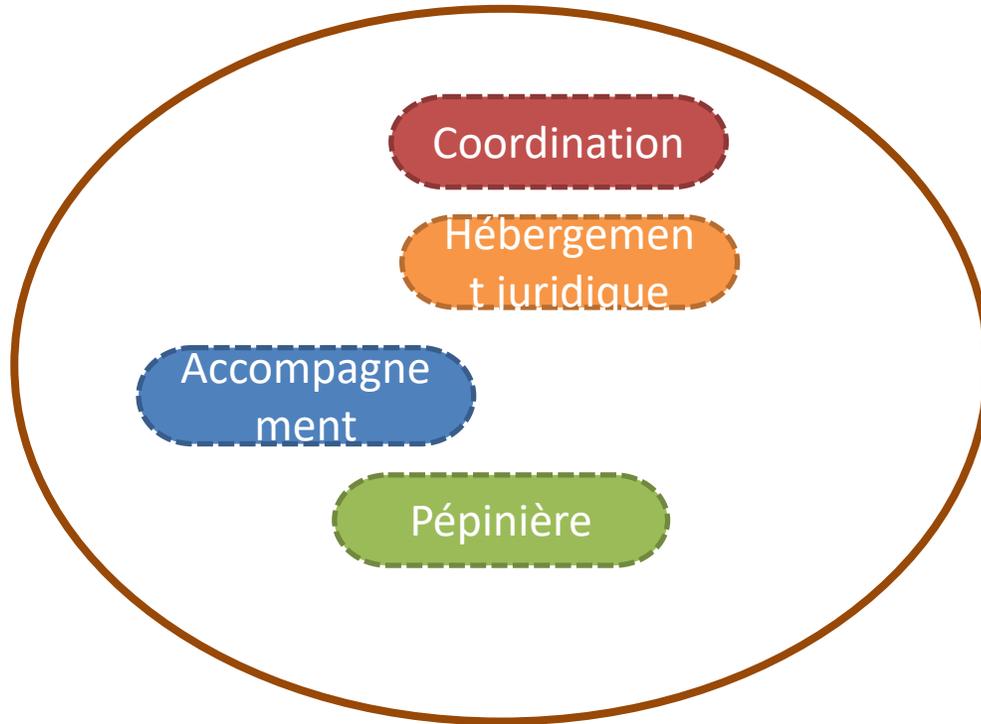
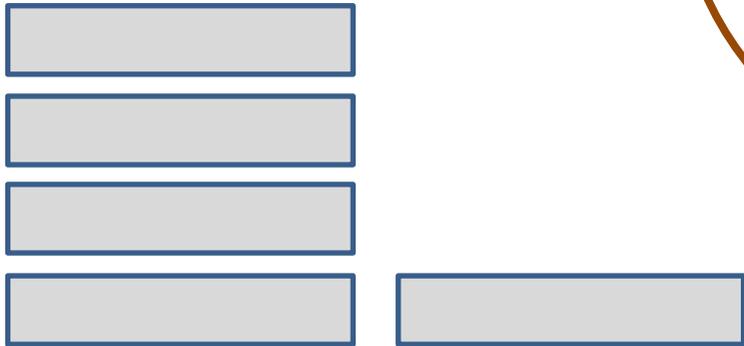
Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les fonctions des espaces-test agricoles

L'espace-test agricole doit (*extrait de la Charte RENETA*) :

- prendre en compte la **diversité** des parcours et des projets des personnes ;
- veiller à la prise en compte du **parcours** personnel et professionnel du porteur de projet dans sa globalité ;
- travailler dans le sens de **l'autonomie** de la personne ;
- permettre le droit à l'erreur, et donc assurer un **filet de sécurité** ;
- garantir que le test d'activité reste un service **non lucratif** relevant de l'**ESS** ;
- garantir un cadre permettant **de se tester, et non d'être testé** ;
- favoriser la **transmission** des savoirs, des compétences, et des pratiques ;
- proposer au porteur de projet un **cadre explicite** de mise en œuvre du test ;
- s'adapter au **contexte territorial**.





Coordination	Qui le met en œuvre ?
Animation des instances de pilotage	
Budget, financement	
Gestion administratif, sociale et comptable du dispositif	
Communication	

Hébergement juridique	Qui le met en œuvre ?
Accueil de nouveaux testeurs	
Gestion comptable	
Gestion réglementaire	
Gestion sociale	
Gestion de la PAC	

Pépinière	Qui le met en œuvre ?
<i>Détection de lieux</i>	
Aménagement et adaptation pour du test	
Montage administratif	
Recrutement des testeurs	
Régulation vie collective	
Entretien du lieu-test	

Accompagnement	Qui le met en œuvre ?
Détection de porteurs de projet	
Réponse à des sollicitations	
Elaboration du projet de test	
Accompagnement fil rouge	
Accompagnement technique	
Accompagnement gestion	
Intégration locale	
Préparation sortie de test	